

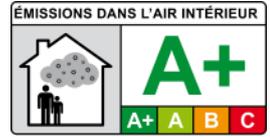
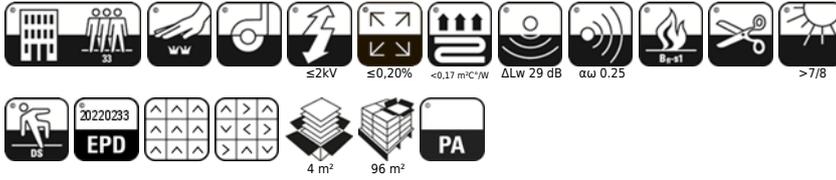


TRAMONTANE NRB

COLLECTION PILOTE 3D



Revētements de sol textiles
http://evaluation.cstb.fr
336T-014.1



Nature Nature Nature Nature Nature Nature Nature	Dalle plombante amovible Loose-laid carpet tile Lose verlegte SL-Fliese Losse verzwaarde tapijttegels Moqueta en loseta suelta encajable Quadrotta autoposante Płytki luzno ukladane	Envers Backing Rückenausstattung Rug Soporte Sottofondo Podklad	Noise Reduction Backing (NRB) Noise Reduction Backing (NRB) Noise Reduction Backing (NRB)	Dimensions Width Lieferbreite Breedte Medidas Dimensioni Wymiary
Structure Construction Struktur Structuur Descripción Struttura Struktura	Dalle à velours bouclé Carpet in tiles, loop pile Getuftete Fliese. Schlinge Tapijttegels, luspool Moqueta en baldosa, fibra rizada Quadrotta bouclé Płytko o runie petelkowym	Comportement au feu Fire resistance Brennverhalten Brandgedrag Clasificación al fuego Comportamento al fuoco Trudnozapalnos	Bfl-s1 - libre sur ciment Bfl-s1 - free-floating on cement Bfl-s1 - schwimmend auf Zement Bfl-s1 - zwevend op cement Bfl-s1 - libre flotación en cemento Bfl-s1 - libero su cemento Bfl-s1 - luzem na podlozu betonowym	m² par carton / m² par palette m² per box / m² per pallet m² pro Karton / m² pro Palette m² per doos / m² per pallet m² por caja / m² por palet m² per scatola / m² per paletta m² w kartonie / m² na palecie
Composition Pile material Polmaterial Poolmateriaal Composición Composizione Sklad runa	100% Polyamide teint masse régénéré ECONYL® 100% regenerated solution dyed nylon ECONYL® 100% Regenerierte solution dyed ECONYL®-Fasern 100% geregenereerd solution dyed ECONYL®-garen 100% regenerado solution dyed hilo ECONYL® 100% Poliammide tinto in massa rigenerato ECONYL® 100% Poliamid barwiony w masie regenerowane ECONYL®	Classement Wear Classification Beanspruchung Gebruiksklasse Clasificación Classificazioni Klasyfikacja	U3SP3E1C0 Classe 33 LC2 PRODIS N° 06791FF8 EPD N° 20220233	Nombre de coloris Colours Erhältliche Farben Kleurenaantal Cantidad de colores Numero colori Liczba kolorów
Poids de velours / Poids velours utile - NF ISO 8543 Pile weight - Surface pile weight Poleinsatzgewicht - Nutzschichtgewicht Poolinzetmassa - Effectieve poolmassa Peso fibra - Peso fibra útil Peso felpa - Peso utile felpa Gramatura - Gramatura użytkowa	620 g/m² / 420 g/m²	Stabilité dimensionnelle - NF EN 986 Dimensional stability Dimensionsstabilität Dimensieonele stabiliteit Stabilidad dimensional Stabilità dimensionale Stabilność wymiarowa	≤0,20%	Pose / Entretien / Traitement Laying / Cleaning / Treatment Verlegehinweis / Reinigung / Behandlung Plaatsinstructie / Reiniging / Onderhoud Instalación / Mantenimiento / Tratamiento Posa / Manutenzione / Trattamenti Ukladanie / Utrzymanie w czystosci / Impregnacja
Poids total - NF ISO 8543 Total weight Gesamtgewicht Totaal gewicht Peso total Peso totale Masa całkowita	3835 g/m²	LEED® : Ce produit va contribuer à gagner des points dans le cadre du Leed version 4 et répondre aux exigences relatives à la qualité des environnements intérieurs : Matériaux à faible émission et au Crédit Matériaux & Ressources : Informations sur les produits de construction et optimisation : déclaration environnementale des produits. LEED® : This product can help you earn points within the framework of Leed version 4 and meet the requirements regarding indoor environmental quality: Low-emitting materials and Materials and Resources Credit: Information on optimisation and construction products: Environmental products declaration.		
Épaisseur totale - NF ISO 1765 Total thickness Gesamtdicke Totale massa Altura total Spessore totale Wysokosc całkowita	8 mm	Isolation aux bruits d' impacts - NF EN ISO 140-8 Impact sound insulation Trittschalldämmung Geluidsreductie Aislamiento a los ruidos de impactos Rumore all'impatto Izolacja hałasu uderzeniowego	ΔLw 29 dB	
Hauteur du velours - NF ISO 1766 Pile height Polhöhe Poolhoogte Altura fibra Spessore felpa Wysokosc runa	3.8 mm	Absorption aux bruits aériens - NF EN ISO 11654 Sound absorption Schallabsorptionsgrad Geluidsabsorptie Absorción de los ruidos aéreos Isolazione acustica Pochłanianie dźwięku	αw 0.25	
Jauge - Serrage (points) - Densité - NF ISO 1763 Gauge - Rows (points) - Tufts Teilung - Stiche (points) - Noppenzahl Rijen - Deling (points) - Noppenaantal Galga - Densidad (puntos) Scartamento - Serraggio (punti) - Densità felpa Zaciesnienie - Rozstaw igiel (punkty) - Gestosc	1/10 44 p 173800 p/m²	f/Hz 125 250 500 1000 2000 4000 αS 0.03 0.04 0.23 0.25 0.29 0.42		



2 Corbilly - F 36330 ARTHON
Tel : +33 254 29 16 00 - Fax : +33 254 36 79 08
balsan.moquette@balsan.com
www.balsan.com
www.balsan-inspiration.com

BALSAN se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ce produit tout en conservant les mêmes qualités techniques. Dans le cadre d'une utilisation professionnelle, il est fortement conseillé d'utiliser des coloris moyens et foncés pour les pièces à grand trafic. De légères variations de coloris peuvent être observées entre les différents bords de teinture.
BALSAN reserves the right to modify the characteristics of this product while keeping the same technical properties. In the context of business use, we strongly recommend the use of darker colours for heavy traffic areas. Slight differences in colour may occur between different dye baths.
BALSAN behält sich das Recht vor, die Beschaffenheit dieses Artikels zu verändern, dabei jedoch die gleichen technischen Eigenschaften beizubehalten. In gewerblich stark beanspruchten Räumen empfehlen wir mittlere bis dunkle Farben. Zwischen den verschiedenen Farbbädern kann es zu leichten Farbabweichungen kommen.

BALSAN behoudt zich het recht voor de kenmerken van het product te wijzigen, weliswaar met behoud van de technische eigenschappen. Bij project toepassingen, adviseren we sterk het gebruik van donkere kleuren voor zwaar belopen omgevingen. Er kan een lichte variatie in kleur optreden tussen de verschillende kleurbaden.
Balsan se reserva el derecho a modificar las especificaciones arriba referenciadas. En el contexto de uso industrial o comercial, recomendamos los colores oscuros para las zonas de trafico intenso. Se pueden observar ligeras variaciones de color entre los distintos baños de tinte.
Balsan si riserva il diritto di modificare le caratteristiche del prodotto in qualsiasi momento mantenendo la stessa qualità tecnica. Per l'uso di tipo contract si consigliano colori mangiati per le zone ad alto traffico. Tra i diversi bagni di tintura si possono osservare leggere variazioni di tinta.
Firma BALSAN zastrzega sobie prawo do modyfikacji parametrów produktu przy zachowaniu jego właściwości technicznych. Przy zastosowaniu obiektowym uslinie zalecamy użycie ciemniejszych kolorów do pomieszczeń o dużym natężeniu ruchu. Pomiedzy rożnymi kapielarni barwiacyimi mogą wystapic drobne roznice w odcieniach.



Edition: 03/01/2023



Designed & Made in France

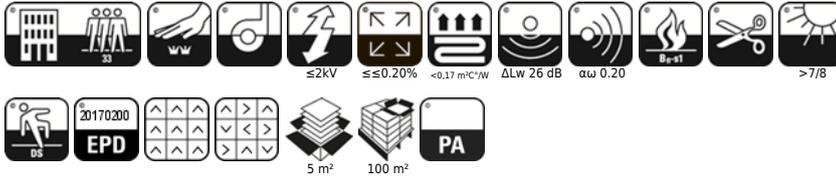


TRAMONTANE

COLLECTION PILOTE 3D



Revêtements de sol textiles
http://evaluation.cstb.fr
336T-012.1



Revêtements de sol textiles
http://evaluation.cstb.fr
336T-012.1



Structure Construction Struktur Structuur Descripción Struttura Struktura	Dalle à velours bouclé Carpet in tiles, loop pile Getuftete Fliese. Schlinge Tapijttegels, luspool Moqueta en baldosa, fibra rizada Quadrotta bouclé Plytka o runie petelkowym	Envers Backing Rückenausstattung Rug Soporte Sottofondo Podklad	BBack (BB) BBack (BB) BBack (BB) BBack (BB) BBack (BB) BBack (BB) BBack (BB)	Dimensions Width Lieferbreite Breedte Medidas Dimensioni Wymiary
Composition Pile material Polmaterial Poolmateriaal Composición Composizione Sklad runa	100% Polyamide teint masse régénéré ECONYL® 100% regenerated solution dyed nylon ECONYL® 100% Regenerierte solution dyed ECONYL®-Fasern 100% geregenereerd solution dyed ECONYL®-garen 100% regenerado solution dyed hilo ECONYL® 100% Poliammide tinto in massa rigenerato ECONYL® 100% Poliamid barwiony w masie regenerowane ECONYL®	Comportement au feu Fire resistance Brennverhalten Brandgedrag Clasificación al fuego Comportamento al fuoco Trudnozapałnos	Bfl-s1 - libre sur ciment Bfl-s1 - free-floating on cement Bfl-s1 - schwimmend auf Zement Bfl-s1 - zwevend op cement Bfl-s1 - libre flotación en cemento Bfl-s1 - libero su cemento Bfl-s1 - luzem na podłożu betonowym	m² par carton / m² par palette m² per box / m² per pallet m² pro Karton / m² pro Palette m² per doos / m² per pallet m² por caja / m² por palet m² per scatola / m² per palette m² w kartonie / m² na palecie
Poids de velours / Poids velours utile - NF ISO 8543 Pile weight - Surface pile weight Poleinsatzgewicht - Nutzschichtgewicht Poolinzetmassa - Effectieve poolmassa Peso fibra - Peso fibra útil Peso felpa - Peso útil felpa Gramatura - Gramatura użytkowa	620 g/m² / 420 g/m²	Classement Wear Classification Beanspruchung Gebruiksklasse Clasificación Classificazioni Klasyfikacja	U3SP3E1C0 U3P3E1C0 (2 colors) Classe 33 PRODIS N° 0D754F3E EPD N° 20170200	Nombre de coloris Colours Erhältliche Farben Kleurenaantal Cantidad de colores Numero colori Liczba kolorów
Poids total - NF ISO 8543 Total weight Gesamtgewicht Totaal gewicht Peso total Peso totale Masa całkowita	4105 g/m²	Stabilité dimensionnelle - NF EN 986 Dimensional stability Dimensionsstabilität Dimensionele stabiliteit Stabilidad dimensional Stabilità dimensionale Stabilność wymiarowa	≤=0.20%	Pose / Entretien / Traitement Laying / Cleaning / Treatment Verlegehinweis / Reinigung / Behandlung Plaatsinstructie / Reiniging / Onderhoud Instalación / Mantenimiento / Tratamiento Posa / Manutenzione / Trattamenti Ukladanie / Utrzymanie w czystości / Impregnacja
Epaisseur totale - NF ISO 1765 Total thickness Gesamtdicke Totale massa Altura total Spessore totale Wysokosc całkowita	6.5 mm	HQE HQE HQE HQE HQE HQE	Ce produit répond parfaitement à 8 des 14 cibels This product meets perfectly 8 from the 14 targets Dieses Produkt erfüllt 8 von den 14 Zielen Dit product beantwoordt aan 8 van de 14 doelstellingen. Este producto responde perfectamente a 8 de los 14 objetivos Questo prodotto risponde perfettamente a 8 di 14 target Ten produkt odpowiada 8 z 14 kryteriów	Fabrication spéciale sous certaines conditions. Nous consulter. Fabrication spéciale sous certaines conditions. Nous consulter.
Hauteur du velours - NF ISO 1766 Pile height Polhöhe Poolhoogte Altura fibra Spessore felpa Wysokosc runa	3.2 mm	LEED® : Ce produit va contribuer à gagner des points dans le cadre du Leed version 4 et répondre aux exigences relatives à la qualité des environnements intérieurs : Matériaux à faible émission et au Crédit Matériaux & Ressources : Informations sur les produits de construction et optimisation : déclaration environnementale des produits. LEED® : This product can help you earn points within the framework of Leed version 4 and meet the requirements regarding indoor environmental quality: Low-emitting materials and Materials and Resources Credit: Information on optimisation and construction products: Environmental products declaration.		
Jauge - Serrage (points) - Densité - NF ISO 1763 Gauge - Rows (points) - Tufts Teilung - Stiche (points) - Noppenzahl Rijen - Deling (points) - Noppenaantal Galga - Densidad (puntos) Scartamento - Serraggio (punti) - Densità felpa Zaciesnienie - Rozstaw igiel (punkty) - Gestosc	1/10 44 p 173800 p/m²	Isolation aux bruits d'impacts - NF EN ISO 140-8 Impact sound insulation Trittschalldämmung Geluidsreductie Aislamiento a los ruidos de impactos Rumore all'impatto Izolacja halasu uderzeniowego	ΔLw 26 dB	
		Absorption aux bruits aériens - NF EN ISO 11654 Sound absorption Schallabsorptionsgrad Geluidsabsorptie Absorción de los ruidos aéreos Isolazione acustica Pochlanianie dźwięku	αw 0.20	
		f/Hz 125 250 500 1000 2000 4000		
<p>BALSAN se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ce produit tout en conservant les mêmes qualités techniques. Dans le cadre d'une utilisation professionnelle, il est fortement conseillé d'utiliser des coloris moyens et foncés pour les pièces à grand trafic. De légères variations de coloris peuvent être observées entre les différents bains de teinture. BALSAN reserves the right to modify the characteristics of this product while keeping the same technical properties. In the context of business use, we strongly recommend the use of darker colours for heavy traffic areas. Slight differences in colour may occur between different dye baths. BALSAN behält sich das Recht vor, die Beschaffenheit dieses Artikels zu verändern, dabei jedoch die gleichen technischen Eigenschaften beizubehalten. In gewerblich stark beanspruchten Räumen empfehlen wir mittlere bis dunkle Farben. Zwischen den verschiedenen Farbbädern kann es zu leichten Farbabweichungen kommen.</p>		<p>Balsan behoudt het recht voor de kenmerken van het product te wijzigen, weliswaar met behoud van de technische eigenschappen. Bij project toepassing, adviseren we sterk het gebruik van donkere kleuren voor zwaar belopen omgevingen. Er kan een lichte variatie in kleur optreden tussen de verschillende kleurbaden. Balsan se reserva el derecho a modificar las especificaciones arriba referenciadas. En el contexto de uso industrial o comercial, recomendamos los colores oscuros para las zonas de tráfico intenso. Se pueden observar ligeras variaciones de color entre los distintos baños de tinte. Balsan si riserva il diritto di modificare le caratteristiche del prodotto in qualsiasi momento mantenendo la stessa qualità tecnica. Per l'uso di tipo contract si consigliano colori scuri per le zone ad alto traffico. Tra i diversi bagni di tintura si possono osservare leggere variazioni di tinta. Firma BALSAN zastrzega sobie prawo do modyfikacji parametrów produktu przy zachowaniu jego właściwości technicznych. Przy zastosowaniu obiektowym uslinie zalecamy użycie ciemniejszych kolorów do pomieszczeń o dużym natężeniu ruchu. Pomiedzy roznymi kapielarni barwiacyimi mogą wystapic drobne roznicie w odcieniach.</p>		



2 Corbilly - F 36330 ARTHON
Tel : +33 254 29 16 00 - Fax : +33 254 36 79 08
balsan.moquette@balsan.com
www.balsan.com
www.balsan-inspiration.com



Edition: 16/06/2020

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT

selon ISO 14025 et EN 15804

Informations supplémentaires conformément à la NF EN 15804/CN et aux exigences légales françaises sur les déclarations environnementales de produits

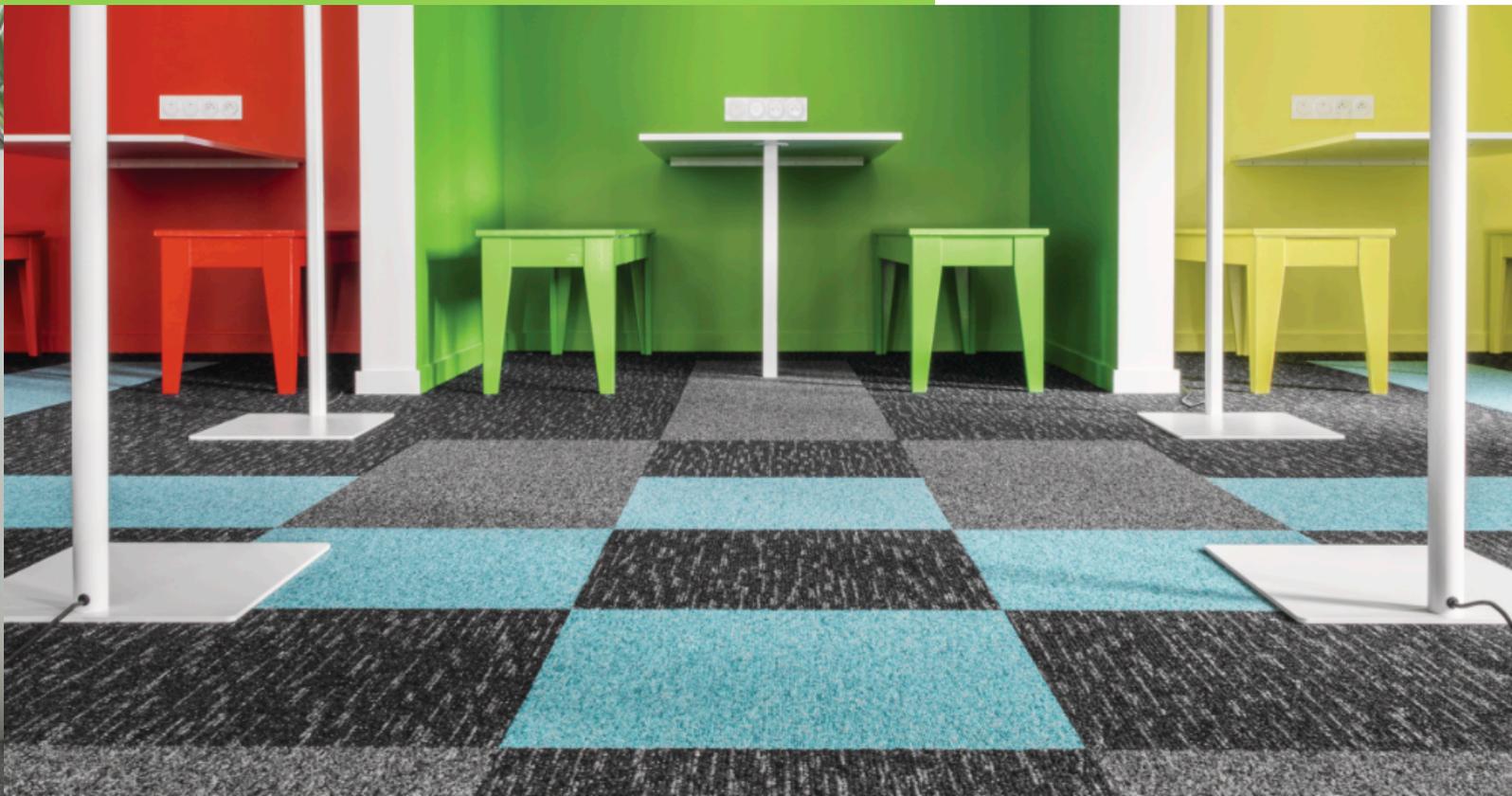
Numéro de la DEP IBU correspondante : EPD-BAL-20200071-CCA1-EN
Numéro d'enregistrement du programme INIES : 4-281:2020
Date de l'édition : 18.06.2020
Date de fin de validité : 17.06.2025

PILOTE 3D

Moquettes touffetées en dalles plombantes amovibles à velours recyclé

Balsan

Version de l'annexe : 2019-01



1. Domaine d'application de cette annexe

Cette annexe à la DEP EPD-BAL-20200071-CCA1-EN pour 'PILOTE 3D – tufted carpet tiles made of recycled pile material' par Balsan contient des informations supplémentaires permettant d'atteindre la conformité avec les normes françaises et les textes législatifs français suivants :

- NF EN 15804+A1 : 2014-04, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction
- NF EN 15804/CN : 2016-06, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction — Complément national à la NF EN 15804+A1
- Arrêté du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment, Version consolidée au 23 juin 2016.

2. Avertissement

Les informations contenues dans cette annexe et dans la DEP correspondante ont été fournies sous la responsabilité Balsan selon NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804+A1/CN.

Toute exploitation, partielle ou totale, des informations fournies dans ce document devra être accompagnée au minimum par la référence explicite à la DEP originale et à l'émetteur de celle-ci, qui devra pouvoir en fournir un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 définit les Règles pour la définition des catégories de produit (RCP).

NOTE 1 : La traduction littérale en français du terme anglais « Environmental Product Declaration » est « Déclaration Environnementale de Produit » (DEP). Cependant, un autre terme, FDES (fiche de déclaration environnementale et sanitaire), est couramment employé. Cette fiche comporte la déclaration environnementale et des informations sanitaires concernant le produit qu'elle concerne. La FDES est donc une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

3. Produits déclarés

Description du produit

Le produit PILOTE 3D est un revêtement de sol textile en dalles plombantes amovibles de dimensions 50x50 cm² ou en planks de dimensions 100x25 cm, d'une masse totale maximum de 4,105 kg/m², conforme aux normes NF EN 1307 et NF EN 14041. Le velours est composé de fibres polyamides 6, 100% recyclées avec une masse de velours totale de 620 g/m². La masse de velours utile est 420 g/m² avec une hauteur totale de 5,8 mm. L'envers plombant est à base de bitume.

Description de l'unité fonctionnelle

Assurer la couverture et le décor de 1 m² de sol intérieur, posé selon le DTU 53.1 et entretenu périodiquement pendant une durée de vie de référence de 10 ans.

Description de l'usage du produit - domaine d'application.

Les dalles PILOTE 3D sont classées 33 selon la norme NF EN 1307 et U3sP3E1C0 (certificat n° 336T-012.1_00/17 du 16 mars 2017).



Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Les dalles PILOTE 3D sont classées Bfl-s1 en pose libre sur support incombustible pour la réaction au feu.

Description des principaux composants du produit et de son emballage

Paramètres	Unités	Valeur
Revêtement de sol	kg/m ²	4,105
Carton	kg/m ²	0,092
Film polyéthylène basse densité	kg/m ²	0,001
Emballage : Les dalles sont emballées dans des boîtes en cartons et sont transportées sur une europalette filmée.		

Règlement REACH

Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate actuelle selon le règlement REACH.

Description de la durée de vie de référence

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	10 ans
Propriétés déclarées du produit	Produit classé 33 et U3sP3E1C0, prêt à la pose
Paramètres théoriques d'application	Le sens de pose recommandé par le fabricant doit être respecté
Qualité présumée des travaux	L'installation des dalles textiles doit être réalisée selon le DTU 53.1 et les recommandations du fabricant pour la conformité de la pose.
Environnement extérieur	Le produit n'est pas destiné à être posé à l'extérieur
Environnement intérieur	Le produit doit être posé en respectant sa classification selon la norme NF EN ISO 10874 et du classement UPEC des locaux
Conditions d'utilisation	Le produit est destiné trafic piéton et classé 33 en accord avec la norme NF EN 1307 pour les zones commerciales à trafic intense.
Maintenance	Les fiches d'entretien du fabricant donnent les recommandations pour un bon entretien du produit.

4. ACV : Indicateurs complémentaires

Les deux indicateurs « pollution de l'eau » et « pollution de l'air » sont calculés sur la base d'une approche de « volumes critiques » selon la norme NF EN 15804/CN. L'indicateur « gaz et processus fourni à l'extérieur » est un indicateur de l'inventaire du cycle de vie.

Pour les détails des frontières du système et d'autres aspects méthodologiques de l'ACV, veuillez consulter les articles correspondants de la DEP.

5. ACV : Scénarios et informations techniques additionnelles

Etape de production, A1-A3

Elle débute par l'extraction et à la transformation des matières premières (module A1) pour leurs utilisations pour l'étape de fabrication du produit. Elle inclut aussi le transport de ces matières premières jusqu'au site de fabrication (module A2) et la fabrication du produit sur le site de fabrication (module A3). Les sites de fabrication sont Arthon et Neuvy-Saint-Sépulchre, France. Tous les intrants et les sortants sont pris en compte dans cette étape.

Etape de construction, A4-A5

Cette étape comprend le transport du revêtement de sol depuis le site de fabrication à Neuvy-Saint-Sépulchre en France jusqu'au chantier de pose qui se fait par camion (module A4) et la pose (module A5). Tous les intrants et sortants sont pris en compte dans cette étape.

Transport jusqu'au chantier A4

Paramètres	Valeurs
Type de véhicules utilisé pour le transport	Camion 20-26 t, Euro 0-6 mix
Type de combustible et consommation	0,0068 litres par 100 km et 1 m ² produit
Distance jusqu'au chantier par la route :	260 km
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	55%
Masse volumique en vrac des produits transportés	605 kg/m ³
Facteur d'utilisation de la capacité volumique	1
Description du scénario : Transport par camion (mix européen camion) des revêtements de sol avec emballage à partir du site de production à Neuvy-Saint-Sépulchre en France jusqu'aux chantiers de pose en France avec une distance moyenne de 210 km. La distance moyenne est calculée sur la base de la distance entre le site de fabrication et les 3 plus grandes villes de France pondérée par leur population.	

Etape de pose A5

Paramètres	Valeurs
Intrants auxiliaires pour l'installation	Pas d'utilisation d'auxiliaires
Utilisation d'eau	Pas d'utilisation d'eau
Utilisation d'autres ressources	Pas d'utilisation d'autres ressources
Description quantitative du type d'énergie et consommation durant le processus d'installation	Pas d'utilisation d'énergie
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit:	
Chute de produit (3%)	0,123 kg
PE film (emballage)	0,001kg
Carton (emballage)	0,092 kg
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction :	
Chute de produit et PE film : à la décharge	0,124 kg
Carton: recyclage	0,092 kg
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Pas de données disponibles
Informations additionnelles pour le marché français : en France, le fabricant recommande l'utilisation d'un adhésif pour la pose du produit. Cet adhésif n'est pas inclus dans les frontières du système.	

Etape de vie en œuvre B1-B7

Paramètre	Valeur/description
Module B1	
Les courbes de décroissance NMVOC des revêtements de sol textiles montrent qu'aucune émission liée au produit n'est pertinente après la première année. Les émissions de NMVOC dans l'air pendant la première année d'utilisation sont prises en compte.	
Module B2	
Processus de maintenance	Basé sur les recommandations d'entretien de Balsan
Cycle de maintenance : Nettoyage régulier à l'aspirateur Nettoyage humide	208/an 1,5/an
Consommation nette d'eau douce de l'étape de maintenance	0,004 m ³ /an
Intrants auxiliaires pour la maintenance : Détergent pour entretien régulier et périodique	0,09 kg/m ² *an
Déchets produits pendant la maintenance : Emballage produit d'entretien (PEHD)	Non quantifié
Intrant énergétique pendant la maintenance : Electricité	0,314 kWh/m ² *an
Description du scénario : le scénario est basé sur 208 nettoyages à l'aspirateur par an et est complété par 1,5 nettoyage humide par an avec un détergent. L'entretien du produit a lieu en France.	
Module B3 – B7	
Toutes les valeurs de résultat LCA des modules B3 - B7 sont 0 car les modules ne sont pas pertinents pendant la durée de vie du tapis. Ils ne sont donc pas déclarés	

Etape de fin de vie C1-C4

Cette étape comprend la dépose du revêtement de sol, le transport jusqu'au centre de traitement et son élimination par incinération ou enfouissement ou recyclage en cimenterie.

Les résultats sont calculés pour un scénario de fin de vie en France :

- enfouissement : 98,5 %,
- incinération en installation d'incinération de déchets non dangereux (R1 > 0,6) : 0,5 %,
- recyclage des matières inorganiques et valorisation énergétique des matières organiques dans les cimenteries : 1 %

En France, les dalles en fin de vie recyclées en four de cimenterie sont classées comme déchet.

Paramètre	Valeur/description
Quantité collectée séparément	–
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	4,105 kg
Quantité destinée à la récupération d'énergie dans une usine d'incinération des déchets	0,021kg
Quantité destinée à la récupération d'énergie dans la cimenterie (matière organique)	0,016 kg
Quantité destinée au recyclage en cimenterie (matière inorganique)	0,025 kg
Produit destiné à l'élimination finale	4,043 kg
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios	La dépose du produit est manuelle. Il est transporté vers 40 km en décharge de classe 3 ou en incinération ou cimenterie.

Potentiel de recyclage /réutilisation/ récupération D

Dans le module D, les bénéfices de l'énergie et des matériaux substitués à partir des scénarios définis dans le module C sont les suivants :

- L'énergie électrique et thermique générée par l'incinération des déchets des dalles dans une unité d'incinération de déchets non dangereux évite, en France, la production d'énergie électrique et thermique à partir d'énergies fossiles. Le bénéfice environnemental des consommations évitées de combustibles fossiles apporté par l'incinération des déchets produits seulement à partir de matériaux vierges contribue au module D.
- Le recyclage des déchets de dalles en four de cimenterie génère des bénéfices qui sont due à :
 1. L'incinération de matériaux organiques vierges dans les fours de cimenterie. L'énergie produite à partir des déchets organiques évite la consommation de combustibles fossiles. Les bénéfices des combustibles fossiles économisés contribuent au module D.
 2. L'intégration substantielle de matériaux inorganiques vierges dans le clinker de ciment. Les bénéfices de consommations évitées de calcaire, d'hydroxyde d'aluminium et de sable de silice contribuent au module D.
- La mise en décharge des déchets de dalles ne génère aucun bénéfice environnemental.

6. ACV : Résultats

DESCRIPTION DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME (X = INCLUS DANS L'ACV ; MND = MODULE NON DÉCLARÉ ; MNR = MODULE PAS RELEVANT)

PHASE DE PRODUCTION			PHASE DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION		PHASE D'UTILISATION							PHASE DE FIN DE VIE				BÉNÉFICES ET CHARGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME
Fourniture des matières premières	Transport	Production	Transport de la sortie d'usine jusqu'au chantier	Assemblage	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Consommation d'énergie en fonctionnement	Consommation d'eau en fonctionnement	Déconstruction démolition	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Potentiel de Réutilisation-Récupération-Recyclage
A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	MNR	MNR	MNR	MNR	MNR	X	X	X	X	X

RÉSULTATS DE L'ACV - IMPACT ENVIRONNEMENTALE : 1 m² dalles de moquette tuftées PILOTE 3D

	Unit	A1-A3	A4	A5	B1	B2	C1	C2	C3	C4	D
GWP	[kg CO ₂ -Eq.]	3,96E+00	7,30E-02	1,59E-01	0,00E+00	1,92E+00	0,00E+00	1,36E-02	8,41E-02	2,71E-01	-5,21E-03
ODP	[kg CFC11-Eq.]	8,91E-09	1,20E-17	2,67E-10	0,00E+00	1,21E-07	0,00E+00	2,23E-18	2,15E-17	8,84E-16	-4,41E-17
AP	[kg SO ₂ -Eq.]	8,97E-03	3,08E-04	3,04E-04	0,00E+00	9,51E-03	0,00E+00	5,73E-05	3,06E-05	7,40E-04	-8,07E-06
EP	[kg (PO ₄) ³⁻ -Eq.]	1,92E-03	7,72E-05	8,42E-05	0,00E+00	2,96E-03	0,00E+00	1,44E-05	7,69E-06	7,73E-04	-1,07E-06
POCP	[kg ethene-Eq.]	6,97E-04	-1,30E-04	1,84E-05	6,29E-05	1,34E-03	0,00E+00	-2,41E-05	1,96E-06	8,35E-05	-1,74E-06
ADPE	[kg Sb-Eq.]	4,45E-06	6,12E-09	1,35E-07	0,00E+00	4,41E-05	0,00E+00	1,14E-09	1,16E-09	5,22E-08	-8,02E-10
ADPF	[MJ]	8,75E+01	9,94E-01	2,79E+00	0,00E+00	5,69E+01	0,00E+00	1,85E-01	2,44E-02	4,07E+00	-3,49E-01
AirP	[m ³]	2,38E+02	3,90E+00	8,09E+00	3,80E+00	3,11E+02	0,00E+00	7,27E-01	3,10E-01	2,59E+01	-5,86E-01
WaterP	[m ³]	1,20E+00	1,66E-02	5,68E-02	0,00E+00	6,19E+00	0,00E+00	3,08E-03	6,46E-04	6,60E-01	-6,40E-03

légende	GWP = Potentiel de réchauffement global ; ODP = Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique ; AP = Potentiel d'acidification du sol et de l'eau ; EP = Potentiel d'eutrophisation ; POCP = Potentiel de formation de l'ozone troposphérique ; ADPE = Potentiel d'épuisement abiotique des ressources non fossiles ; ADPF = Potentiel d'épuisement abiotique des ressources fossiles ; AirP = Pollution de l'air ; EauP = Pollution de l'eau ;
---------	--

RÉSULTATS DE L'ACV - UTILISATION DES RESSOURCES : 1 m² dalles de moquette tuftées PILOTE 3D

	Unit	A1-A3	A4	A5	B1	B2	C1	C2	C3	C4	D
PERE	[MJ]	2,86E+01	5,60E-02	8,70E-01	0,00E+00	6,99E+00	0,00E+00	1,04E-02	5,25E-03	2,95E-01	-1,20E-02
PERM	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
PERT	[MJ]	2,86E+01	5,60E-02	8,70E-01	0,00E+00	6,99E+00	0,00E+00	1,04E-02	5,25E-03	2,95E-01	-1,20E-02
PENRE	[MJ]	6,07E+01	9,97E-01	4,10E+00	0,00E+00	8,11E+01	0,00E+00	1,86E-01	5,28E-01	4,20E+00	-3,95E-01
PENRM	[MJ]	3,51E+01	0,00E+00	-1,05E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-4,99E-01	0,00E+00	0,00E+00
PENRT	[MJ]	9,58E+01	9,97E-01	3,04E+00	0,00E+00	8,11E+01	0,00E+00	1,86E-01	2,84E-02	4,20E+00	-3,95E-01
SM	[kg]	8,33E-01	0,00E+00	2,50E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,41E-02
RSF	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
NRSF	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,33E-01
FW	[m ³]	9,01E-02	6,48E-05	2,71E-03	0,00E+00	4,27E-02	0,00E+00	1,21E-05	1,83E-04	5,15E-05	-4,79E-05

légende	PERE = Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières ; PERM = Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées en tant que matières premières ; PERT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable ; PENRE = Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières ; PENRM = Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées en tant que matières premières ; PENRT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable ; SM = Utilisation de matériaux secondaires ; RSF = Utilisation de combustibles secondaires renouvelables ; NRSF = Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables ; FW = Utilisation nette d'eau douce
---------	--

RÉSULTATS DE L'ACV – FLUX DE SORTIE ET CATÉGORIES DE DÉCHETS : 1 m² dalles de moquette tuftées PILOTE 3D

	Unit	A1-A3	A4	A5	B1	B2	C1	C2	C3	C4	D
HWD	[kg]	2,89E-03	4,64E-08	8,66E-05	0,00E+00	3,49E-09	0,00E+00	8,64E-09	1,11E-10	1,53E-08	1,04E-10
NHWD	[kg]	7,01E-01	1,53E-04	1,45E-01	0,00E+00	4,92E-02	0,00E+00	2,84E-05	5,94E-03	4,03E+00	-3,48E-05
RWD	[kg]	3,25E-03	1,23E-06	9,90E-05	0,00E+00	8,51E-03	0,00E+00	2,30E-07	1,58E-06	5,06E-05	-1,81E-05
CRU	[kg]	0,00E+00									
MFR	[kg]	8,16E-03	0,00E+00	9,22E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,41E-02	0,00E+00	0,00E+00
MER	[kg]	0,00E+00									
EEE	[MJ]	0,00E+00	3,94E-02	0,00E+00	0,00E+00						
EET	[MJ]	0,00E+00	6,24E-01	0,00E+00	0,00E+00						
EEP	[MJ]	0,00E+00									

légende	HWD = Déchets dangereux éliminés ; NHWD = Déchets non dangereux éliminés ; RWD = Déchets radioactifs éliminés ; CRU = Composants destinés à la réutilisation ; MFR = Matériaux destinés au recyclage ; MER = Matériaux destinés à la récupération de l'énergie ; EEE = Énergie électrique fournie à l'extérieur ; EET = Énergie thermique fournie à l'extérieur ; EEP = Gaz et process fourni à l'extérieur
---------	---

7. ACV : Valeurs indicateur cumulées

	PHASE DE PRODUCTION	PHASE DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION	PHASE D'UTILISATION	PHASE DE FIN DE VIE	CYCLE DE VIE TOTAL
	A1-A3	A4-A5	B1-B7	C1-C4	A1-C4

RÉSULTATS DE L'ACV - IMPACT ENVIRONNEMENTALE : 1 m² dalles de moquette tuftées PILOTE 3D

Paramètre	Unité	A1-A3	A4-A5	B1-B7	C1-C4	A1-C4
GWP	[kg CO ₂ -Eq.]	3,96E+00	2,32E-01	1,92E+00	3,69E-01	6,48E+00
ODP	[kg CFC11-Eq.]	8,91E-09	2,67E-10	1,21E-07	9,08E-16	1,30E-07
AP	[kg SO ₂ -Eq.]	8,97E-03	6,11E-04	9,51E-03	8,27E-04	1,99E-02
EP	[kg (PO ₄) ³⁻ -Eq.]	1,92E-03	1,61E-04	2,96E-03	7,95E-04	5,83E-03
POCP	[kg éthène-Eq.]	6,97E-04	-1,11E-04	1,40E-03	6,13E-05	2,05E-03
ADPE	[kg Sb-Eq.]	4,45E-06	1,42E-07	4,41E-05	5,45E-08	4,87E-05
ADPF	[MJ]	8,75E+01	3,78E+00	5,69E+01	4,28E+00	1,52E+02
AirP	[m ³]	2,38E+02	1,20E+01	3,15E+02	2,70E+01	5,92E+02
EauP	[m ³]	1,20E+00	7,34E-02	6,19E+00	6,64E-01	8,12E+00

légende	GWP = Potentiel de réchauffement global ; ODP = Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique ; AP = Potentiel d'acidification du sol et de l'eau ; EP = Potentiel d'eutrophisation ; POCP = Potentiel de formation de l'ozone troposphérique ; ADPE = Potentiel d'épuisement abiotique des ressources non fossiles ; ADPF = Potentiel d'épuisement abiotique des ressources fossiles ; AirP = Pollution de l'air ; EauP = Pollution de l'eau ;
---------	--

RÉSULTATS DE L'ACV - UTILISATION DES RESSOURCES : 1 m² dalles de moquette tuftées PILOTE 3D

Paramètre	Unité	A1-A3	A4-A5	B1-B7	C1-C4	A1-C4
PERE	[MJ]	2,86E+01	9,26E-01	6,99E+00	3,10E-01	3,68E+01
PERM	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
PERT	[MJ]	2,86E+01	9,26E-01	6,99E+00	3,10E-01	3,68E+01
PENRE	[MJ]	6,07E+01	5,09E+00	8,11E+01	4,91E+00	1,54E+02
PENRM	[MJ]	3,51E+01	-1,05E+00	0,00E+00	-4,99E-01	3,18E+01
PENRT	[MJ]	9,58E+01	4,04E+00	8,11E+01	4,41E+00	1,85E+02
SM	[kg]	8,33E-01	2,50E-02	0,00E+00	0,00E+00	8,58E-01
RSF	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
NRSF	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
FW	[m ³]	9,01E-02	2,77E-03	4,27E-02	2,47E-04	1,36E-01

légende	PERE = Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières ; PERM = Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées en tant que matières premières ; PERT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable ; PENRE = Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières ; PENRM = Utilisation de d'énergie primaire non renouvelable utilisées en tant que matières premières ; PENRT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable ; SM = Utilisation de matériaux secondaires ; RSF = Utilisation de combustibles secondaires renouvelables ; NRSF = Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables ; FW = Utilisation nette d'eau douce
---------	---

RÉSULTS DE L'ACV – FLUX DE SORTIE ET CATÉGORIES DE DÉCHETS : 1 m² dalles de moquette tuftées PILOTE 3D

Paramètre	Unité	A1-A3	A4-A5	B1-B7	C1-C4	A1-C4
HWD	[kg]	2,89E-03	8,67E-05	3,49E-09	2,41E-08	2,97E-03
NHWD	[kg]	7,01E-01	1,45E-01	4,92E-02	4,03E+00	4,93E+00
RWD	[kg]	3,25E-03	1,00E-04	8,51E-03	5,24E-05	1,19E-02
CRU	[kg]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
MFR	[kg]	8,16E-03	9,22E-02	0,00E+00	1,41E-02	1,15E-01
MER	[kg]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
EEE	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,94E-02	3,94E-02
EET	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,24E-01	6,24E-01
EEP	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

légende	HWD = Déchets dangereux éliminés ; NHWD = Déchets non dangereux éliminés ; RWD = Déchets radioactifs éliminés ; CRU = Composants destinés à la réutilisation ; MFR = Matériaux destinés au recyclage ; MER = Matériaux destinés à la récupération de l'énergie ; EEE = Énergie électrique fournie à l'extérieur ; EET = Énergie thermique fournie à l'extérieur ; EEP = Gaz et process fourni à l'extérieur
---------	---

8. Informations supplémentaires sur le rejet de substances dangereuses dans l'air à l'intérieur des bâtiments, dans le sol et dans l'eau pendant la phase d'utilisation.
8.1 Air à l'intérieur des bâtiments

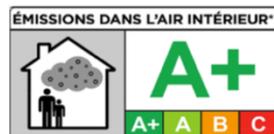
Réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils conformément à l'arrêté du 19 avril 2011.

Essais réalisés selon les normes NF EN ISO 16000-9, 16000-6 et 16000-3.

Le produit est classé A+.

Sources : Certificat GUT PRODIS 0D754F3E du 07/04/2020

Classe d'émission :


Émissions de fibres

Aucun essai concernant les émissions de fibres n'a été réalisé. Le produit n'est pas concerné par ce type de test.

Émissions radioactives

Aucun essai concernant les émissions radioactives n'a été réalisé. Le produit n'est pas concerné par ce type de test.

Croissance bactérienne et fongique

Aucun essai n'a été réalisé. Il n'existe pas de méthodologie normalisée.

8.2 Sol et eau

Aucun essai n'a été réalisé. Le produit n'est en contact direct ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface. Les eaux de lavages sont collectées et traitées par les réseaux d'assainissements urbains.

9. Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

9.1 Confort hygrothermique

Le produit ne revendique aucune performance au niveau du confort hygrothermique.

9.2 Confort acoustique

Le produit de cette FDES participe au confort acoustique :

- Isolation aux bruits d'impacts (NF EN ISO 140-8) : $\Delta L_w = 26$ dB
- Absorption acoustique (NF EN ISO 11654) : $\alpha_w = 0,20$

9.3 Confort visuel

Le produit participe au confort visuel par le design variés et l'esthétique des décors de sa gamme. Les indices de réflexions lumineuses vont de 5,3 % à 27,5 %, pour les coloris, respectivement, de très sombres à très clairs. Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances de confort visuel disposent tous de rapports d'essais suivant la norme BS 8493. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès du fabricant.

9.4 Confort olfactif

Émissions d'odeurs conformes (évaluation inférieure à 3) selon le test SNV 195651 sur les nuisances olfactives dans les textiles (Certificat GUT PRODIS 0D754F3E).

10. Références

NF EN 15804+A1

NF EN 15804+A1: 2014-04, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction

NF EN 15804/CN

NF EN 15804/CN: 2014-04, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction — Complément national à la NF EN 15804+A1

Arrêté du 23 décembre 2013

Arrêté du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment, Version consolidée au 23 juin 2016.

NF DTU 53.1

NF DTU 53.1 document technique unifié: Travaux de bâtiment - Revêtements de sol textiles -
Partie 1-1 : cahier des clauses techniques types -
Partie 1-2 : critères généraux de choix des matériaux -
Partie 2 : cahier des clauses administratives spéciales types - Référence commerciale des parties P1-1, P1-2, P2 du NF DTU 53.1, Novembre 2016

REACH

Regulation concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), zur Schaffung einer Europäischen Chemikalienagentur (ECHA), Verordnung der Europäischen Union Nr 1907/2006, Juni 2017

**Éditeur**

Institut Bauen und Umwelt e.V.
Panoramastr. 1
10178 Berlin
Allemagne

Tél. +49 (0)30 3087748- 0
Fax +49 (0)30 3087748- 29
Mail info@bau-umwelt.com
Web www.bau-umwelt.com

**Opérateur du programme**

Institut Bauen und Umwelt e.V.
Panoramastr 1
10178 Berlin
Allemagne

Tél. +49 (0)30 - 3087748- 0
Fax +49 (0)30 - 3087748 - 29
Mail info@bau-umwelt.com
Web www.bau-umwelt.com

**Opérateur du programme de la FDES par délégation**

Programme INIES
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
France

Tél +33 (0)1 41 62 87 64
Mail admin@base-inies.fr
Web www.inies.fr

**Propriétaire de la déclaration et de son annexe**

Balsan Moquette
2, Corbilly
36330 Arthon
France

Tél +33 (0)254 2916 00
Fax +33 (0)254 3679 08
Mail cedric.charton@balsan.com
Web www.balsan.com

**Auteur de l'analyse de cycle de vie**

Gemeinschaft umweltfreundlicher
Teppichboden (GUT) e.V.
Schönebergstraße 2
52068 Aachen
Allemagne

Tél +49 (0)241 96843 410
Fax +49 (0)241 96843 400
Mail mail@gut-ev.de
Web www.gut-ev.de

**Auteur de la FDES**

VFConsultant
115 rue du rempart
37000 Tours
France

Tél +33 (0)618 430 662
Mail vfconsultant@sfr.fr
Web www.vfconsultant.fr

Dr. Frank Werner
Environment & Development

Vérificateur de l'annexe

Dr. Frank Werner
Environment & Development
Idaplatz 3
CH-8003 Zürich
Suisse

Tél +41 (0)41 241 39 06
Mail frank@frankwerner.ch
Web www.frankwerner.ch



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2015/051-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : BALSAN
Corbilly Arthon
36330 LE POINCONNET
FRANCE

Nom du produit : Famille de dalles Polyamide sur envers Sonic Confort

Description : Revêtements de sol textiles (famille EN 1307)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 14/02/2022 (mise à jour)

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué aux produits précités conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013).

2. Détails du produit classé

2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Dalle touffetée plombante amovible de 50 cm x 50 cm à velours bouclé sur envers Sonic Confort (famille EN 1307).

L'envers « Sonic Confort » est un feutre textile en polyester (PES) constitué d'au moins 70% de fibres de polyester recyclées provenant de bouteilles plastiques, combiné avec une couche stabilisatrice à base de bitume.

Essai en pose libre sur support fibres-ciment classé A1_{f1} ou A2_{f1} de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usure : 100% polyamide

Masse surfacique totale nominale : 3760 à 4485 g/m²

Épaisseur de velours utile : 3,0 à 3,8 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	BALSAN Corbilly Arthon 36330 LE POINCONNET FRANCE	RL 2020/861 (30/12/2020) RL 2020/337 (06/07/2020) RL 2017/708 (16/10/2017)	NF EN ISO 9239-1

3.2. Résultats d'essais

Classes de réaction au feu des revêtements de sol textiles, classés sans essais supplémentaires :

Méthode d'essai	Les revêtements « L480 NRB » - « PILOTE 3D NRB » - « BATIK SONIC CONFORT » répondent aux exigences du tableau 2 de la norme EN 14041 (2004) et il est sont classés sans essais supplémentaires (CWFT)
NF EN ISO 11925-2	Classement E_{f1}

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultat
NF EN ISO 9239-1	L480 NRB	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	8,2
			Production de fumées (% X min)	228,9

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultat
NF EN ISO 9239-1	PILOTE 3D NRB	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	8,2
			Production de fumées (% X min)	206,7

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultat
NF EN ISO 9239-1	BATIK SONIC CONFORT	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	8,1
			Production de fumées (% X min)	196,9

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013).

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B _{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

En pose libre sur support fibres-ciment A2_{fl}-s1 ou A1_{fl} de masse volumique ≥ 1350 kg/m³.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 3760 à 4485 g/m²
- Épaisseur de velours utile nominale : 3,0 à 3,8 mm

Le classement de la famille produit est valable pour les appellations commerciales suivantes :

**ALIZE SONIC CONFORT
BATIK SONIC CONFORT
ECOPILOTE SONIC CONFORT
L480 NRB
MISTRAL SONIC CONFORT
PILOTE 3D SONIC CONFORT
PILOTE 3D NRB
PILOTE SONIC CONFORT
PILOTE² NRB
PILOTE² SONIC CONFORT
RAIN SONIC CONFORT
RESONANCE NRB**

RESONANCE SONIC CONFORT**Re.Source****SIMOUN SONIC CONFORT****SIROCCO SONIC CONFORT****TRAMONTANE SONIC CONFORT****TRUST SONIC CONFORT****ZEPHYR SONIC CONFORT****5. Limitations**

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement